



Communiqué de presse
Information réglementée
Information privilégiée
26 novembre 2021 (17.40 CET)
Dividende intérimaire

Information réglementée, information privilégiée, Leuven, 26 novembre 2021 (17.40 CET)

KBC Ancora distribue un dividende intérimaire de 2,30 euros par action le 9 décembre 2021

Une exception à caractère unique au calendrier habituel des dividendes de KBC Ancora compte tenu du dividende supplémentaire versé par KBC Groupe le 17 novembre 2021 pour l'exercice 2020.

Le Conseil d'Administration d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora, a décidé lors de sa réunion du 26 novembre 2021 de distribuer le 9 décembre 2021 un dividende intérimaire brut de 2,30 euros par action KBC Ancora. Le coupon net, après déduction du précompte mobilier de 30%, s'élève à 1,61 euro par action.

Dans des circonstances normales, KBC Ancora paie son dividende sous la forme d'un dividende intérimaire en juin de l'année financière concernée. La décision de verser un dividende intérimaire en décembre constitue une exception à caractère unique à ce calendrier habituel des dividendes et fait suite à la décision de KBC Groupe de verser, en plus du dividende intérimaire habituel de 1,00 euro par action KBC Groupe pour l'exercice en cours, un dividende supplémentaire de 2,00 euros par action KBC Groupe pour l'exercice 2020 en novembre 2021.

En fonction des décisions que prendra KBC Groupe quant au versement éventuel en 2022 d'un dividende final pour l'exercice 2021, le Conseil d'Administration d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora, décidera ultérieurement d'un éventuel deuxième dividende intérimaire pour l'exercice 2021/2022 à verser en juin 2022, et ce conformément à sa politique de dividende.

Le service financier est assuré par KBC Bank, KBC Brussels et CBC Banque.

Dates à noter:

- Date de détachement du dividende: 7 décembre 2021
- Date d'enregistrement: 8 décembre 2021
- Date de paiement: 9 décembre 2021

KBC Ancora est une société cotée en Bourse, qui détient 18,6% des actions de KBC Groupe; en compagnie de Cera, de MRBB et les Autres Actionnaires Stables (AVA), elle assure la stabilité de l'actionnariat et le développement du groupe KBC. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.



Communiqué de presse
Information réglementée
Information privilégiée
26 novembre 2021 (17.40 CET)
Dividende intérimaire

Calendrier financier :

28 janvier 2022 Rapport financier semestriel (premier semestre)
26 août 2022 Communiqué annuel exercice 2021/2022
28 octobre 2022 Assemblée Générale des Actionnaires

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site Internet www.kbcancora.be

KBC Ancora Investor Relations & Contacts presse : Jan Bergmans
tél.: +32 (0)16 27 96 72
e-mail: jan.bergmans@kbcancora.be ou mailbox@kbcancora.be